



PREVENIR LES RISQUES

Formation d'un groupe d'écoute et d'orientation

Repères

Quelle place dans l'entreprise ?

Afin de poursuivre la démarche lancée dans le plan de prévention, il appartient à un groupe mandaté par la Direction, d'écouter de manière constructive et d'orienter les personnes demandeurs de soutien.

Que dit la loi ?

L'article 4121 du code du travail dit : « L'employeur est tenu de prendre les moyens pour assurer la sécurité et la formation de ses acteurs au sein de ses établissements. »

Quelle est la réalité ?

Les entreprises qui réussissent leur plan de prévention sont celles qui l'ont fabriqué dans la concertation avec tous les acteurs de l'entreprise formés sur la problématique posée.

Et sur le plan humain... ?

Travailler en commun sur la sécurité et le bien être de tous place l'humain au cœur des préoccupations de l'entreprise.

Objectifs

Dans le cadre du plan de prévention, former un groupe pour :

- Acquérir une capacité à avoir une écoute de qualité, contributive à un projet de progrès, respectueuse de soi et de l'autre.
- Connaître les ressources internes et externes pouvant être proposées aux demandeurs de soutien.

Programme

- L'écoute :
 - La définition et les étapes de l'écoute
 - L'émetteur et le récepteur : une question de longueur d'onde
 - La posture : la distance et la distinction.
 - L'interprétation : le subjectif et l'objectif
- L'orientation :
 - Connaissance des réseaux de soutien, leurs objectifs, leurs méthodologies, leurs limites.
 - Qui, quand, comment orienter et vers où.
 - Déni, libre arbitre et codépendance : trois réalités à combiner.

Moyens pédagogiques

- Formation sur diaporama interactif
- Pédagogie active autour des solutions possibles
- Entraînement et mise en situation.

NOUVEAU : supports pédagogiques sur l'appli mobile

Tarif

Nous consulter

Durée
3
journées
, soit 21
heures

Délais d'accès :
15 jours minimum, sous réserve de disponibilités

Profil(s)
stagiaire

S
membres du groupe de prévention, managers et représentant s du personnel sur la base du volontariat

Pas de prérequis pour cette formation

Formateur

Intervenant spécialisé dans l'accompagnement des personnes dépendantes



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord

pour le monde
professionnel

**Type de
formatio
n**
intra-
entreprise



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord